

# Reduce

Transférer et optimiser des programmes d'action territoriaux  
de prévention des déchets

2004 - 2008 :  
Quatre ans de coopération transnationale  
entre acteurs publics et associatifs

Séminaire de clôture du projet  
Gosnay, le 9 décembre 2008





# Table des matières

<b>LE PROJET REDUCE EN QUELQUES MOTS</b>	<b>2</b>
<b>LE PARTENARIAT</b>	<b>6</b>
<b>La Communauté d'agglomération de l'Artois</b>	<b>7</b>
<b>Le Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets</b>	<b>8</b>
<b>La Communauté Urbaine de Dunkerque</b>	<b>9</b>
<b>L'Intercommunale de Collecte et de Destruction des Immondices de la région de Charleroi</b>	<b>10</b>
<b>Espace Environnement</b>	<b>11</b>
<b>LES ACTIONS MENÉES SUR LES TERRITOIRES</b>	<b>12</b>
<b>Promouvoir le compostage à domicile</b>	<b>13</b>
<b>Développer le partenariat avec les commerçants de proximité</b>	<b>16</b>
<b>Réduire l'impact environnemental des organisations en impliquant les travailleurs</b>	<b>20</b>
<b>Promouvoir les acteurs des territoires favorisant le réemploi</b>	<b>24</b>
<b>Sensibiliser les résidents de logements verticaux</b>	<b>27</b>
<b>L'ÉVALUATION</b>	<b>30</b>
<b>Evaluer les actions, méthodes de travail et résultats</b>	<b>31</b>
<b>LA PLUS-VALUE TRANSNATIONALE</b>	<b>35</b>
<b>Ouvrir le dialogue avec les producteurs et les distributeurs en matière de consommation durable</b>	<b>36</b>
<b>Développer un pool transnational de compétences</b>	<b>38</b>
<b>Influencer les politiques régionales</b>	<b>41</b>

# Le projet REDUCE en quelques mots...

**B**asé sur l'expérience wallonne en matière de minimisation des déchets, le projet REDUCE avait pour objectif le développement d'une coopération équilibrée et durable entre les opérateurs partenaires afin de rendre opérationnelles les politiques de réduction des déchets ménagers.

Le projet impliquait, dès lors, une étroite collaboration entre les autorités locales et des associations fournissant le support opérationnel dans la mise en place des stratégies de minimisation des déchets. Il s'appuyait sur une phase importante de transfert de bonnes pratiques et, surtout, d'adaptation aux spécificités territoriales.

Le partenariat mis en place reflète bien cette volonté :

- le chef de file, Espace Environnement, est une association basée en Région wallonne (Belgique). Jusqu'en avril 2006, le partenaire anglais, Recycle Western Riverside (emmené par l'ONG Waste Watch) était également d'origine associative;
- les autres partenaires du projet sont des structures publiques de coopération intercommunale : l'I.C.D.I., Intercommunale pour la Collecte et la Destruction des Immondices de la région de Charleroi (Belgique), la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Communauté d'Agglomération de l'Artois et le Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets SYMEVAD (France).

## **Une approche pratique : réflexion méthodologique, transfert d'expérience et actions pilotes sur les territoires**

Les partenaires ont adopté une approche pratique pour structurer et dévelop-

per les activités locales et en permettre la supervision et l'évaluation.

Cette approche résolument innovante réside, notamment :

- dans la capitalisation de « bonnes pratiques » et résultats engrangés en Wallonie et à l'échelle européenne ;
- dans la mise en place d'un pool transnational de compétences, sorte de plate-forme de formation, d'information et d'échanges méthodologiques et stratégiques, destinée à nourrir la réflexion des opérateurs nationaux et à les aider à mettre en place des actions locales efficaces.

Dans le droit fil de cette démarche, une grande importance a également été accordée à la mise en place, sur les territoires pilotes, de phases d'essai de ces méthodes, recensées comme faisant partie des « bonnes pratiques », mais non encore testées sur les territoires partenaires du projet.

## **Un projet développé autour de 7 axes de travail**

### **Mettre en place une culture transnationale de la prévention des déchets**

Cette étape avait pour objectif de poser les bases communes de la coopération entre les partenaires, en s'assurant qu'ils partagent une connaissance équivalente de la problématique et s'entendent sur les objectifs à atteindre ensemble. Son déroulement était échelonné sur plusieurs phases, qui se renforcent mutuellement :

- l'établissement et la mise en œuvre d'outils et de procédures de suivi du projet;

- l'organisation d'un Steering Committee, comité d'experts issus de différents pays d'Europe ayant pour rôle de suivre la réalisation du projet et de conseiller les partenaires;
- l'accueil, en Belgique, de délégations d'élus et de techniciens des organisations partenaires et de leurs partenaires locaux, visant à découvrir concrètement quels types d'actions pouvaient être menées en matière de sensibilisation à la prévention des déchets;
- l'échange d'expériences et la formation des partenaires, incluant la coordination transnationale, l'accompagnement individuel des partenaires et l'organisation de séminaires transnationaux, cette dernière phase étant mise en œuvre sur toute la durée du projet.

### **Capitaliser les bonnes pratiques**

Cette action visait à compléter et approfondir la phase précédente, notamment en :

- capitalisant les méthodes du partenaire belge Espace Environnement, ainsi que celles des autres partenaires;
- identifiant des expériences européennes complémentaires de réduction des déchets menées hors du partenariat;
- explorant les possibilités d'intégrer ces bonnes pratiques au sein d'un programme territorial de réduction des déchets.

### **Adapter, transférer et s'appropriier les bonnes pratiques**

Cet axe a contribué au transfert effectif des bonnes pratiques et des méthodes

identifiées au cours de la capitalisation, en explorant les manières dont celles-ci peuvent être mises en application dans les situations spécifiques des différents territoires partenaires. Deux types d'approche complémentaires étaient envisagés :

- la consultation d'une série d'acteurs sur leur prédisposition à s'engager dans certaines actions ou à travailler suivant certaines méthodes;
- la mise en œuvre d'actions pilotes (phases de test) servant à ajuster les bonnes pratiques transférées à la situation réelle et à en déduire l'approche la plus adaptée aux conditions locales.

### **Choisir et valider**

Cette étape a permis de consolider les programmes d'action territoriaux des partenaires d'un point de vue technique et politique. A chaque étape, des validations ont ainsi dû être recherchées.

Une communication au public devait également être organisée afin de faciliter l'adhésion du plus grand nombre à ces programmes d'action territoriaux.

### **Lancer les programmes d'actions territoriaux**

En fin de projet, une phase de généralisation des actions définies préalablement sur l'ensemble des territoires concernés a été amorcée, avec l'appui du partenariat transnational comme ressource d'idées et de conseils (pool transnational de compétences).

### **Evaluer**

En parallèle de la mise en œuvre des axes mentionnés plus haut, une attention

toute particulière a été accordée à l'évaluation qualitative et quantitative des actions, outils et méthodes utilisés.

### **Communiquer**

L'information relative à l'évolution du projet et aux résultats obtenus a largement été disséminée aux niveaux local, régional, national et européen.

### **Le soutien de l'Europe, des Régions et des élus locaux comme indispensable facteur de réussite**

Le projet REDUCE s'est déroulé d'avril 2004 à décembre 2008 et n'aurait pu être réalisé sans le soutien du programme européen de coopération territoriale transnationale Interreg IIIB, de la Région Nord-Pas de Calais et de la délégation régionale de l'ADEME à travers les fonds FRAMEE, ainsi que de la Région wallonne.

Outre cette importante contribution, les Régions se sont également impliquées activement dans la mise en œuvre du projet, impulsant une dynamique supra-territoriale aux initiatives locales et alimentant aussi leur réflexion politique grâce au retour d'expérience des partenaires.

Par ailleurs, l'implication des élus tout au long du projet a constitué un indéniable facteur de succès.

Au niveau transnational, trois délégations composées d'élus et de techniciens des organisations partenaires et de leurs partenaires locaux ont été accueillies en Belgique, où de nombreuses expériences de prévention des déchets sont menées depuis plus de 10 ans.

Les élus des collectivités ont également été régulièrement impliqués dans

le suivi du projet, tant par le chef de file que par les partenaires. Outre l'orientation et la validation des axes de travail, il s'agissait de faire en sorte qu'ils soient en mesure d'apporter un soutien actif à la réalisation des actions sur leurs territoires respectifs, notamment en relayant l'information auprès des autres élus et en les mobilisant lorsque nécessaire.

Les visites ont également permis de resserrer les liens du partenariat transnational et d'établir des échanges à différents niveaux, entre responsables du suivi du projet REDUCE directement, mais aussi entre animateurs de terrain et élus des organismes partenaires. Elles ont clairement contribué à faciliter le portage du projet REDUCE sur chacun des territoires concernés.

### **Un effet levier sur les territoires**

Après quatre ans de coopération transnationale, un constat s'impose : grâce au projet REDUCE, tous les partenaires ont mené avec succès différentes actions visant à modifier les comportements en faveur de l'environnement et de la réduction des déchets.

Les territoires se sont dotés de stratégies cohérentes pour réduire les déchets ménagers, dans une logique pluriannuelle allant bien au-delà de décembre 2008, accompagnée d'une dynamique d'amplification progressive.

### **Une plaquette bilan et des films pour témoigner**

Résumer quatre ans de projet mené par cinq partenaires principaux, et tous leurs réseaux de partenaires locaux, n'est évidemment pas une mince affaire.

La présente plaquette bilan ne vise donc

pas l'exhaustivité, mais a pour vocation de faire profiter de l'expérience acquise tous ceux amenés à relever des défis similaires.

produit à l'occasion du séminaire de clôture du projet, qui a eu lieu à Gosnay (Béthune-France), le 9 décembre 2008 ou sur le site [www.reduce.be](http://www.reduce.be).

Elle présente une vision générale des programmes d'actions territoriaux, dont la mise en œuvre a été amorcée grâce à REDUCE, et se poursuivra et s'enrichira après décembre 2008, grâce aux dynamiques territoriales créées par l'élan européen.

Elle s'attache surtout à mettre en évidence les méthodes mises au point par les partenaires pour transférer leurs expériences, élaborer et mettre en œuvre ces programmes, en prenant pour exemple des actions emblématiques comme la promotion du compostage individuel, ou des actions exploratoires, telle la sensibilisation des résidents de logements verticaux.

Enfin, les principaux acquis et impacts supra-territoriaux de REDUCE sont présentés, à savoir :

- l'ouverture d'un dialogue transnational entre élus des territoires, distributeurs, producteurs et consommateurs;
- la concrétisation d'une plateforme (pool) transnationale de compétences;
- l'alimentation de la réflexion autour des politiques régionales, grâce au laboratoire d'idées que représente un tel projet.

En complément, une série de reportages, sous format vidéo, illustrent les actions concrètes mises en œuvre sur les territoires et rapportent les témoignages des principales parties prenantes au projet. Ces reportages sont disponibles sur le double DVD Rom

# Le partenariat



# La Communauté d'agglomération de l'Artois



## Les missions

Artois Comm., l'agglomération de Béthune-Bruay, regroupe 59 communes et 210 000 habitants. Avec un territoire de 386 km<sup>2</sup>, elle est l'un des plus vastes ensembles intercommunaux de France.

Artois Comm. met en œuvre une politique volontariste de développement durable pour un épanouissement équilibré.

Développement économique, protection de l'environnement (assainissement, hydraulique, gestion des déchets), aménagement du territoire et développement des services à la population (développement culturel, sportif, emploi ...) sont donc les lignes de force de l'agglomération dans l'exercice de ses compétences.

## Pourquoi REDUCE ?

Artois Comm. a souhaité réduire l'impact environnemental des déchets produits sur le territoire et réduire les coûts associés à la collecte et au traitement des déchets.

C'est pourquoi la collectivité a répondu, en 2005, à un « Appel régional pour la mise en œuvre de programmes locaux de prévention des déchets ménagers » lancé par l'ADEME et le Conseil Régional Nord-Pas de Calais. A cette occasion, la première trame d'un « Plan de prévention et de réduction à la source des déchets communautaires » a été élaborée.

Dans la continuité, Artois Comm. a souhaité s'engager, en octobre 2006, comme partenaire dans le projet REDUCE, qui constituait une occasion inestimable de bénéficier de l'expérience des différents partenaires du projet (notamment des expériences menées en Belgique), de tester de nouvelles approches pour sensibiliser

sa population sur une thématique innovante et délicate, et de bénéficier de la légitimité d'un programme européen.

## Programme de travail

- *Promouvoir le compostage à domicile* : formation et animation de guides composteurs, organisation de conférences publiques sur 5 communes test, formation des agents municipaux et communautaires, organisation de permanences d'information, mise en place de sites de démonstration, participation à des événements locaux et en supermarché, édition d'une brochure d'information et d'un guide pratique.
- *Valoriser le réemploi et la réparation* : recensement des structures publiques et associatives locales actives dans le domaine du réemploi, édition d'un guide pratique à destination du public.
- *Orienter les choix de consommation* : formation d'animateurs, organisation de conférences-débats en milieu associatif, sensibilisation en milieu scolaire, édition d'une plaquette et d'une brochure d'information, animation de stands lors d'événements locaux et en supermarché.
- *Encourager la consommation de l'eau du robinet* : organisation de conférences-débats, animation de stands d'information lors d'événements locaux, édition d'une brochure d'information.
- *Encourager l'exemplarité des administrations* : mise en place et animation d'une EcoTeam au sein de la structure.

### Président :

Alain WACHEUX

### Adresse postale :

avenue de Londres 100  
BP 548  
F-62411 Béthune Cedex  
Téléphone : 00 33 (0)3 21 61 50 00  
E-mail : [contact@agglom-artoiscomm.fr](mailto:contact@agglom-artoiscomm.fr)  
Site web : [www.artoiscomm.fr](http://www.artoiscomm.fr)

### Personne de contact :

Sophie HENOCCQ, Chargée de mission

**Nombre de communes membres :** 59

**Nombre d'habitants concernés :**

210 000 habitants



### Chiffres-clés

- 20 guides composteurs formés
- 16 réunions publiques d'information
- 1 970 composteurs distribués
- 1 EcoTeam interne à Artois Comm.
- 64 stands de sensibilisation

# Le Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets



## Président :

Martial VANDEWOESTYNE

## Adresse postale :

rue Jules Ferry 3  
Courcelles-les-Lens BP 70071  
F-62252 Hénin-Beaumont Cedex  
Téléphone : 00 33 (0)3 21 74 35 99  
E-mail : [contact@symevad.org](mailto:contact@symevad.org)  
Site web : [www.symevad.org](http://www.symevad.org)

## Personnes de contact :

- Sébastien CHAPELET, Directeur Général des Services
- Alexandra HARS, Responsable de la Communication

Nombre de communes membres : 82

Nombre d'habitants concernés :

313 000 habitants



## Chiffres-clés

- 10 communes pilotes pour l'opération de compostage à domicile
- 42 guides composteurs formés
- 700 composteurs distribués
- 3 EcoTeams
- 24 familles-témoins
- 35 animations en milieu associatif

## Missions

Le SYMEVAD a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Il regroupe 3 territoires : la Communauté d'Agglomération du Douaisis (35 communes autour de Douai), la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin (14 communes autour d'Hénin-Beaumont) et la Communauté de Communes OSARTIS (33 communes autour de Vitry-en-Artois).

Ce syndicat a pour objectif de mettre en place une politique ambitieuse de prévention de la production des déchets, parallèlement à la mise en œuvre d'équipements de traitement des déchets intégrant une démarche de Haute Qualité Environnementale.

Ce regroupement, fort de 313 000 habitants et 82 communes, va permettre de partager les coûts relatifs à la construction de nouveaux équipements, parmi lesquels : la construction d'un nouveau centre de tri des emballages, la création d'un centre de compostage des déchets verts, le développement de ressourceries en partenariat avec des structures d'insertion sociale et la mise en œuvre d'un nouvel équipement de valorisation des ordures ménagères.

## Pourquoi REDUCE ?

Chacun est concerné par l'augmentation constante du volume de déchets, dont les coûts de collecte et de traitement pèsent de plus en plus sur les porte-monnaie, sans compter l'impact environnemental induit.

Le SYMEVAD s'est donc engagé dans le projet REDUCE afin d'inverser cette tendance lourde.

## Programme de travail

- *Promouvoir le compostage à domicile* : formation de guides composteurs, organisation de conférences publiques, organisation de permanences dans les mairies, mise en place de sites de démonstration, distribution gratuite de composteurs, sensibilisation du public lors d'événements, édition d'une brochure d'information.
- *Valoriser le réemploi et la réparation* : recensement des structures publiques et associatives locales, actives dans le domaine du réemploi, édition d'un guide pratique à destination du public, mise en ligne d'un moteur de recherche sur [www.symevad.org](http://www.symevad.org).
- *Orienter les choix de consommation* : formation d'animateurs, mise en place d'un partenariat local évolutif avec les grandes enseignes de la distribution, animations dans les grandes surfaces, édition d'une brochure de sensibilisation, animations en milieu associatif, opération « Foyers Témoins ».
- *Encourager l'exemplarité des administrations* : mise en place et animation d'EcoTeams.

# La Communauté Urbaine de Dunkerque



## Missions

La CUD regroupe 18 communes et couvre l'ensemble du Littoral Pas de Calais de Gravelines à Bray Dunes. Elle regroupe 210 000 habitants sur un territoire de 25 478 hectares.

Ses actions s'inscrivent dans une perspective de développement durable et de bien-être des habitants.

Ses missions sont organisées autour :

- des grands services publics historiques (eau, déchets, transports);
- de l'aménagement des espaces urbains et naturels (logement, etc.);
- des actions contribuant au développement et au rayonnement du territoire (tourisme, développement économique, enseignement supérieur, relations internationales, grands équipements).

## Pourquoi REDUCE ?

La réduction des déchets à la source suppose des actions à différents niveaux : vers les citoyens et avec les industriels et les distributeurs.

La Communauté Urbaine de Dunkerque, même si elle n'a pas d'influence directe sur les modes de consommation des produits et sur le volume de leurs emballages, doit néanmoins faire tout ce qui est en son pouvoir pour inciter à la réduction des déchets à la source. Elle l'a manifesté en s'engageant dans le projet européen REDUCE.

## Programme de travail

- *Promouvoir le compostage à domicile* : formation de guides composteurs, organisation de conférences publi-

ques, organisation de permanences dans les mairies, mise en place de sites de démonstration, organisation de stages de formation, édition d'une brochure d'information.

- *Réduire les imprimés non sollicités* : édition d'un autocollant stop pub, signature d'une charte avec les distributeurs pour le respect de l'autocollant stop pub et la continuité de l'information publique.

- *Supprimer les sacs de caisse jetables* : signature d'une charte commune CUD/CCI Dunkerque, association ADELE et grande distribution pour la suppression des sacs jetables dans les supermarchés et campagne de communication associée, signature d'une charte commune CUD/CCI Dunkerque pour la réduction des sacs jetables dans les commerces de proximité et campagne de communication associée (dont un jeu-concours).

- *Orienter les choix de consommation* : formation d'animateurs, sensibilisation du jeune public lors d'événements, étude sur les comportements d'achat en collaboration avec les milieux universitaires, mise en place d'un groupe de travail CUD/Auchan en partenariat avec la CCI de Dunkerque.

- *Encourager la consommation de l'eau du robinet* : campagne d'affichage dans le cadre de l'opération Consom'acteurs, sensibilisation du public lors de la Journée mondiale de l'eau.

### Président :

Michel DELEBARRE

### Adresse postale :

Pertuis de la Marine  
BP 5530

F-59386 Dunkerque Cedex 1

Téléphone : 00 33 (0)3 28 62 70 00

E-mail : christophe.turpin@tud.fr

Site web : www.dunkerquegrandlittoral.org

### Personne de contact :

Christophe TURPIN, Chargé de mission

**Nombre de communes membres :** 18

**Nombre d'habitants concernés :**

210 000 habitants



### Chiffres-clés

- 10 enseignes de la grande distribution signataires de la charte
- 156 commerces de proximité engagés
- 3 000 consommateurs sensibilisés à la réduction des sacs plastiques
- 2 800 composteurs distribués
- 450 citoyens stagiaires formés au compostage
- 1 500 personnes sensibilisées lors d'événements

# L'Intercommunale de Collecte et de Destruction des Immondices de la région de Charleroi



## Président :

Gérard MONSEUX

## Adresse postale :

rue du Déversoir 1

B-6010 Couillet

Téléphone : 00 32 (0)71 44 00 40

E-mail : [prevention@icdi.be](mailto:prevention@icdi.be)

Site web : [www.icdi.be](http://www.icdi.be)

## Personne de contact :

Nathalie BRISY, Responsable de la Communication

## Nombre de communes membres : 14

## Nombre d'habitants concernés :

415 000 habitants



## Chiffres-clés

- 35 guides composteurs formés au vermi-compostage
- +25 % de vente pour les produits moins emballés étiquetés
- -38 kg de déchets/an/hab à Fleurus après 1 an d'engagement citoyen
- 90 % des personnes engagées tiennent leur promesse
- 550 spectateurs pour le ciné-cycle

## Missions

- Poursuite d'une politique de prévention de la production de déchets (information et sensibilisation).
- Organisation des collectes sélectives en porte-à-porte (papiers-cartons, verre, emballages).
- Tri des emballages – GIE Charleroi-Recyclage.
- Finalisation du réseau de parcs à conteneurs – 13 parcs à conteneurs et 1 centre de transit; 4 autres en projet (plus de 1 millions de visites par an).
- Broyage des déchets verts et des encombrants.
- Compostage des déchets verts - GIE Sambre Compost.
- Traitement des déchets ménagers par incinération avec valorisation énergétique (certifications environnementales Iso 14001 et EMAS).
- Aide et conseil aux communes pour la gestion de leurs déchets.
- Recherche de filières pour une gestion optimale des déchets ménagers et assimilés.

## Pourquoi REDUCE ?

L'objectif de la participation de l'I.C.D.I. au projet REDUCE était double : faire connaître le savoir-faire de l'Intercommunale en matière de sensibilisation à la prévention des déchets hors des frontières belges et pouvoir mener des projets pilotes durant une période de 4 ans, d'une part pour améliorer la gestion des déchets dans les habitats verticaux de la zone, d'autre part, pour mieux impliquer les citoyens

dans les actions de changement de comportement.

## Programme de travail

- *Promouvoir le compostage à domicile* : opération test de vermi-compostage en habitat vertical (8 familles-témoins).
- *Orienter les choix de consommation* : poursuite d'un partenariat évolutif avec les enseignes de la grande distribution, opérations pilotes « carte de fidélité » en collaboration avec Champion et Cora, renforcement de la visibilité de l'étiquetage des produits « futés » en rayon grâce à un robot destiné à attirer l'attention de la clientèle.
- *Susciter l'engagement citoyen* : campagne pilote de mobilisation des forces vives locales à Fleurus, signature de chartes d'engagement, concours d'œuvres monumentales, distribution de sacs réutilisables, actions en milieu scolaire, généralisation.
- *Développer des actions vers les résidents de l'habitat vertical* : stands d'information en pied d'immeuble et lors d'événements locaux, réunions d'information publiques, travail avec les concierges et les comités de locataires, formation de relais locaux, distribution de brochures de sensibilisation, affichage, porte-à-porte.
- *Utiliser des canaux innovants pour sensibiliser le grand public* : organisation d'un ciné-cycle événementiel (diffusion de films en salle de cinéma) sur le thème du développement durable, en lien avec la prévention des déchets.



## Missions

Depuis 1972, Espace Environnement, association sans but lucratif, conseiller en environnement, en urbanisme et en patrimoine, est un organisme pluraliste, neutre et d'utilité publique. Il offre une équipe pluridisciplinaire de près de 45 personnes expérimentées en urbanisme, aménagement du territoire, patrimoine, éco-construction, santé et habitat, énergie, aménagement d'espaces verts, éco-consommation. Ses moyens d'intervention privilégiés sont le recueil des attentes, l'information, la formation, la proposition de stratégies, la recherche participative de solutions, l'aide à la décision, la concertation, la médiation et l'accompagnement de réalisation. A ce titre, l'association bénéficie d'une importante expérience en matière de conduite de projets participatifs et d'animation de réseaux, à différents niveaux. Depuis 1997, une cellule « prévention des déchets », constituée aujourd'hui de 11 personnes, s'est développée au sein de l'association.

## Pourquoi REDUCE ?

De nombreuses campagnes de prévention ont été menées en Région wallonne. Dès 1997, des Communes wallonnes ont développé des plans communaux de prévention en partenariat avec Espace Environnement. Depuis 1999, l'Intercommunale I.C.D.I. a également développé un axe préventif important et l'a adjoint à son schéma de gestion des déchets. L'expérience wallonne est ainsi apparue comme novatrice et intéressante quant à ses méthodes et ses résultats. Elle a rencontré un intérêt croissant aux niveaux belge et européen.

Il semblait dès lors opportun de mettre en place, à travers le projet REDUCE, une coopération transnationale pour :

- capitaliser les savoir-faire pertinents dans différents pays européens ;
- développer une méthodologie reproductible dans les pays partenaires ;
- optimiser les résultats engrangés sur un territoire transnational ;
- travailler à la mise en place d'une politique d'évaluation ;
- développer une cohérence globale entre les législations et les actions menées au niveau européen en matière de prévention.

## Programme de travail

- *Coordonner le projet transnational* : suivi du projet, coordination des partenaires, circulation d'information, relations avec le Secrétariat Interreg, relations avec les cofinanceurs, gestion administrative et financière, rapports d'activités et financiers du projet.
- *Proposer et mettre en œuvre les activités communes* : organisation d'un steering committee, capitalisation des méthodes et bonnes pratiques, élaboration d'une méthodologie d'évaluation, formations des partenaires, organisation et animation d'ateliers, organisation de visites d'étude, communication et diffusion des résultats au niveau transnational, organisation de séminaires.
- *Accompagner individuellement les partenaires* : réunions, résolution de problèmes, suivi de l'avancement des projets territoriaux, appui méthodologique, élaboration et mise en œuvre de programmes d'évaluation adaptés aux actions, formation des équipes de terrain, animations et appui aux animations de terrain.

### Secrétaire Général :

Baudouin GERMEAU

### Adresse postale :

rue de Montigny 29

B-6000 Charleroi

Téléphone : 00 32 (0)71 300 300

E-mail : [prevention@espace-environnement.be](mailto:prevention@espace-environnement.be)

Site web : [www.espace-environnement.be](http://www.espace-environnement.be)

### Personne de contact :

Sophie MARGULIEW, Responsable de projet

## Les actions menées sur les territoires



# Promouvoir le compostage à domicile

**C**omposter à domicile les déchets de cuisine et de jardin permet de réduire une partie importante de la poubelle résiduelle et d'éviter ainsi la prise en charge de ce type de déchets par la collectivité.

Pour le citoyen, le compostage se révèle être une excellente porte d'entrée vers la prévention des déchets, tant elle est concrète, liée à la terre, au jardinage et à l'accomplissement de gestes simples, qui nécessitent cependant un minimum d'apprentissage.

Sur base des compétences développées depuis de nombreuses années par l'Intercommunale I.C.D.I., Espace Environnement et l'association belge Comité Jean Pain, les partenaires du projet REDUCE ont décliné, selon leurs spécificités territoriales, des politiques ambitieuses de promotion du compostage individuel dépassant la simple communication ou la mise à disposition de matériel.

Dans un premier temps, les partenaires se sont employés à enrichir leurs connaissances, au travers de :

- visites de sites de démonstration des techniques de compostage et de rencontre de guides composteurs à Charleroi;
- visites de sites de démonstration à Londres;
- visite de délégations d'élus et techniciens français en Flandre et en Région wallonne;
- organisation d'un séminaire transnational à Dunkerque, sur le thème de l'accompagnement des guides composteurs;

- organisation d'un Groupe de Travail Thématique consacré à l'accompagnement des guides composteurs (avec des témoignages de l'I.C.D.I., d'Espace Environnement, de la Région de Bruxelles Capitale et de la Commune de Seneffe);
- organisation d'un Groupe de Travail Thématique consacré aux techniques de partenariat (avec un témoignage de la Métropole rennaise consacré au compostage en pied d'immeuble).

En parallèle, une formation des animateurs chargés des actions de terrain, issus des structures partenaires ou des associations prestataires de service (Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, Environnement Conseils et CPIE Flandre Maritime) a été organisée, en collaboration avec le Comité Jean Pain, puis le Lycée horticole de Raismes. Les mêmes animateurs ont ensuite été formés, par Espace Environnement, à la conduite de réunions publiques et d'animations consacrées au compostage.



Réunion publique - Artois Comm.

Par la suite, chacun des territoires français a mis en place une stratégie spécifique, adaptée à son territoire. Néanmoins, un certain nombre de points communs sont à relever :

- outils de communication (relations presse, affiches, brochures...);
- mobilisation du personnel interne des collectivités et renforcement, sur le terrain, par des opérateurs associatifs;
- recrutement, formation et accompagnement de guides composteurs bénévoles;
- mise à disposition de composteurs;
- conférences à destination du grand public et des associations;
- animations de stands lors d'événements.



Remise des diplômes - SYMEVAD

En ce qui concerne les approches spécifiques aux différents territoires, l'on peut évoquer :

### **Pour la Communauté Urbaine de Dunkerque**

- renforcement du travail de contact lors des dotations gratuites de composteurs avec organisation de : formation des agents livreurs, réunions d'information, permanences décentralisées (par commune) avec rencontre directe entre les agents et les usagers, signature d'une charte par les usagers;
- organisation, sur le site de démonstration du CPIE Flandre Maritime, de stages de formation

de 3 heures et de journées « portes ouvertes ».

### **Pour Artois Comm.**

- choix de 5 communes « test » avant généralisation;
- conférences-débats publiques, enquête de suivi des citoyens ayant participé aux conférences;
- vente de composteurs subventionnés lors des conférences ou livraison par les agents d'Artois Comm. (certaines communes ont proposé un incitant financier supplémentaire);
- animations de stands lors de manifestations locales et dans les supermarchés;
- formation de 2 groupes de guides composteurs bénévoles.

### **Pour le Symevad**

- appel à candidatures pour 10 communes pilotes;
- formation de 3 groupes de guides composteurs;
- animation de conférences-débats dans les communes avec distribution gratuite de composteurs contre signature d'une charte d'engagement;
- animations de stands par les guides composteurs lors d'événements locaux.

### **Pour l'I.C.D.I.**

- organisation d'une campagne de vermi-compostage (compostage de balcon).

## **Résultats**

La promotion du compostage domestique est sans doute l'action la plus développée sur les territoires partenaires, du fait de son aspect concret, et d'une relative autonomie

de l'autorité publique dans sa mise en œuvre. Les résultats obtenus méritent donc une certaine attention.

Les résultats de la Communauté Urbaine de Dunkerque, présentés ci-après, ont été obtenus sur 4 ans (avril 2004 - décembre 2008), alors que ceux des autres partenaires l'ont été sur 2 ans seulement (janvier 2007 - décembre 2008, après 6 mois de travail stratégique préparatoire).

Quant à l'I.C.D.I., la promotion du compostage à domicile qui est faite sur le territoire depuis une dizaine d'années, n'est pas un acquis du projet REDUCE. Ces résultats ne sont donc pas présentés dans ce document.

### **Quelques chiffres-clés :**

#### **CUD**

- 2 800 composteurs distribués
- 450 personnes formées lors de stages
- 2 900 personnes sensibilisées lors d'événements et de permanences

#### **Artois Comm.**

- 1 970 composteurs distribués
- 20 guides composteurs formés
- 5 800 personnes sensibilisées lors d'événements et de réunions publiques

#### **Symevad**

- 700 composteurs distribués
- 42 guides composteurs formés
- 850 personnes informées lors des réunions publiques

De manière générale, le degré de satisfaction des habitants touchés sur les différents territoires, et mesurés via enquête, est très élevé. Ceci contribue à inscrire durablement la thématique du compostage individuel dans les politiques générales de réduction des déchets initiées par les collectivités.

## **Recommandations**

- l'implication des communes et des Mairies est un facteur de réussite important;
- une mobilisation de l'ensemble des services de la collectivité (notamment des agents de sensibilisation au tri, du service « éducation ») est essentielle;
- la formation de l'ensemble des agents amenés à rencontrer le grand public (livreur, standardiste permanence téléphonique, ambassadeurs du tri...) est un plus;
- les événements populaires constituent d'excellentes occasions pour rencontrer le public et le sensibiliser au compostage;
- la mise en place d'une démarche volontaire d'engagement (assortir la dotation de conditions à remplir pour assurer une bonne utilisation du matériel) est une bonne idée;
- il est souvent préférable de recourir à un opérateur de formation expert distinct de la collectivité (Comité Jean Pain, Lycée horticole de Raismes);
- la mise en place de formations de guides composteurs induit un important travail d'accompagnement des équipes de bénévoles, qu'il ne faut pas mésestimer.

# Développer le partenariat avec les commerçants de proximité

**D**ans le domaine de la prévention des déchets, la question du changement des comportements apparaît comme centrale et particulièrement délicate.

La psycho-sociologie de l'engagement - une méthode de travail qui a été beaucoup étudiée ces dernières années - repose sur l'idée qu'il est possible de faire évoluer les comportements individuels de façon pérenne, sans avoir pour autant recours à l'autorité ou à la persuasion.

Au contraire, les choix et actes posés en toute liberté sont ressentis de manière plus engageante; et les effets de l'engagement sont d'autant plus forts que l'engagement est grand (*un séminaire transnational sur le thème de l'engagement citoyen a été organisé à Douai, le 01/02/08*).

Cette technique s'avère donc particulièrement adaptée aux objectifs poursuivis par le projet REDUCE, en matière de promotion d'une consommation éco-responsable.

Dans ce contexte, la Ville catalane de San Just, en Espagne, a été identifiée comme bonne pratique par les partenaires de REDUCE (*voir DVD « L'Europe, une pépinière de bonnes pratiques en matière de prévention des déchets » - 2006*).

Cette ville a, en effet, mobilisé l'ensemble de ses commerçants de proximité en les rencontrant individuellement pour les inviter à signer une charte, dans le cadre d'une opération locale de réduction des déchets. L'adhésion à cette charte les engageait personnellement à favoriser la prévention des déchets à travers leurs pratiques commerciales et à transmettre le message auprès de leurs clients.

Par ailleurs, depuis dix ans, l'Inter-

communale belge I.C.D.I. et Espace Environnement collaborent avec la grande distribution dans le but de sensibiliser les consommateurs, sur le lieu de vente, afin d'orienter leurs comportements d'achat vers des produits moins emballés. Cela étant, ces opérateurs ne bénéficiaient, au lancement de REDUCE, que de très peu d'expérience avec les petits commerçants, mais ils souhaitaient investiguer ce secteur.

De son côté, la Communauté Urbaine de Dunkerque avait affirmé une forte volonté politique de développer, en parallèle d'une coopération avec la grande distribution, un travail avec les commerces de centre-ville.

La campagne « Réduire les déchets ? Je m'y engage ! » menée par l'I.C.D.I., et l'opération « Consom'acteurs » initiée par la Communauté Urbaine de Dunkerque, dans le cadre de REDUCE, sont les fruits de la réflexion des partenaires, à la lumière des pratiques et méthodes de travail capitalisées en cours de projet.

## **La campagne « Réduire les déchets ? Je m'y engage ! » de l'Intercommunale I.C.D.I.**

La première opération pilote du genre a eu lieu sur la Commune de Fleurus (23 000 habitants) en novembre et décembre 2006.

Habitants, commerçants, entreprises, associations locales et clubs sportifs de Fleurus ont tous été appelés à se mobiliser, à l'invitation des animateurs de l'I.C.D.I. et d'Espace Environnement, qui ont entrepris, pour y parvenir, un vaste travail de rencontres individuelles :

- rencontre des responsables, des membres des clubs sportifs, des

associations culturelles, des petits commerçants et des responsables d'entreprises;

- organisation de stands d'animations dans les grandes surfaces et sur les marchés;
- rencontre du public dans les principaux lieux de passage de la commune : Hôtel de Ville, structures sociales, gare, cafétérias, rues commerçantes;
- sensibilisation des enfants des écoles.

En pratique, il a été proposé à chacun de s'engager à poser des gestes nouveaux allant dans le sens de la réduction des déchets (ex : boire de l'eau du robinet, utiliser de la vaisselle durable, éviter les achats suremballés, etc.).

Cet engagement devait se matérialiser par le biais de la signature d'une charte officielle. La charte a été déclinée en 5 versions, suivant les différents publics ciblés (citoyens, commerçants, entreprises, associations, clubs sportifs).

Cette charte devait être affichée (dans la cuisine, la cafétéria, près de la caisse enregistreuse...) afin de permettre au signataire, à sa famille, à ses clients ou à ses membres, de se rappeler facilement les gestes pour lesquels il s'était engagé. Pour renforcer cet engagement et pour le faire connaître du plus grand nombre, les signataires devaient également apposer une affiche ou un autocollant électrostatique repositionnable « Moins de déchets, je m'y engage ! », de façon visible à partir de l'extérieur.

Des marque-pages résumant les principaux conseils de prévention ont également été distribués aux personnes rencontrées, ainsi que des « quiz » destinés à aider les citoyens à mieux



évaluer leur contribution actuelle à la prévention des déchets, ainsi que leur marge d'amélioration possible.

*Signature de charte - I.C.D.I.*

En complément, un jeu-concours a également été organisé et a permis aux gagnants de remporter, par tirage au sort, des lots « sans déchets ».

A la suite de cette opération, un groupe de travail composé de citoyens, commerçants, représentants de l'I.C.D.I. et de la Ville de Fleurus, s'est mis en place afin de pérenniser cet engagement au travers d'actions concrètes. Au départ, ce groupe rassemblait des bénévoles à titre individuel. Par la suite, deux instances déjà actives sur la commune, le Conseil des Aînés et le Conseil Municipal des Jeunes, les ont rejoints pour porter la dynamique citoyenne dans un processus transgénérationnel.

Le travail de sensibilisation individuel a porté ses fruits : de nombreux acteurs se sont engagés et ont tenu leur engagement dans le temps.

L'exemple de Fleurus a été présenté aux 13 autres communes affiliées à l'Intercommunale I.C.D.I. afin que celles-ci s'en inspirent, tout en adaptant l'approche à leur contexte local (ex : la Commune de Gerpinnes).

## L'opération « Consom'acteurs » de la Communauté Urbaine de Dunkerque

L'expérience pilote menée en Belgique a inspiré la Communauté Urbaine de Dunkerque qui a lancé, à l'automne 2007, une opération baptisée Consom'acteurs pour promouvoir l'utilisation des sacs réutilisables dans les petits commerces de l'agglomération.

Durant la Semaine de la Réduction des Déchets, les clients pouvaient s'engager, chez les commerçants, à employer un sac réutilisable. Ils pouvaient aussi participer à un tirage au sort, les lots à gagner étant en lien direct avec la réduction des déchets et la protection de l'environnement (vélo, sac cabas, chèques cadeaux...). Des fiches explicatives sur les gestes quotidiens en faveur du développement durable étaient également mises à disposition dans les commerces.

L'opération a été précédée d'une campagne de communication rappelant aux usagers quelques gestes de base en matière de réduction des déchets à la source (utiliser un sac réutilisable, boire l'eau du robinet, utiliser des piles rechargeables).

Une charte de partenariat a également été signée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Dunkerquois.

Cette opération s'inscrivait en complément aux actions menées en partenariat avec les enseignes de la grande distribution.

### Résultats

Ces deux projets pilotes ont été soumis à une évaluation fine de la part des organisateurs, dans un souci constant

d'amélioration des approches et de reproduction à grande échelle.

### I.C.D.I. – « Réduire les déchets ? Je m'y engage ! »

L'objectif que s'étaient fixé les organisateurs, à savoir, que 10% des ménages, des associations, des clubs sportifs, des entreprises et des commerçants signent la charte, a été largement dépassé. Au total, ce sont 918 ménages fleurusiens (objectif fixé : 1 000), 19 associations (objectif fixé : 5), 10 clubs sportifs (objectif fixé : 5) et 64 commerçants et entreprises (objectif fixé : 35) qui se sont engagés à réduire leurs déchets. Ceci est un premier succès.

Par ailleurs, une enquête de suivi a été menée auprès des ménages signataires de la charte, afin de vérifier si ces derniers avaient tenu leurs engagements, s'ils avaient affiché cet engagement et si leur signature les avait incités à poser des gestes supplémentaires en faveur de la réduction des déchets.

Les réponses données sont sans équivoque :

- l'engagement citoyen a été visible : 43% des signataires ont affiché l'autocollant;
- le bouche-à-oreille a bien fonctionné : 8 personnes sur 10 en ont parlé à leur famille, et près de 1 sur 2 à ses voisins et à d'autres connaissances;
- 25% des signataires déclarent avoir posé des gestes supplémentaires à ceux auxquels ils s'étaient engagés;
- ces nouveaux gestes sont nombreux : préférer les produits moins emballés, privilégier les achats de boissons en verre consigné, boire l'eau du robinet,

apposer un stop pub sur la boîte aux lettres...

Enfin, 80% des signataires considèrent l'opération comme un bon moyen de sensibiliser le public à la réduction des déchets.

Une seconde enquête, menée auprès d'un échantillon aléatoire de ménages fleurusiens, a permis de démontrer le fort impact médiatique d'une telle campagne de proximité : 7 personnes sur 10 en avaient entendu parler, les principaux canaux identifiés étant la télévision locale et nationale ainsi que la presse écrite.

## **CUD – « Consom'acteurs »**

156 commerces de centre-ville ont participé à l'opération et près de 3 000 clients se sont engagés à utiliser un sac réutilisable pour leurs achats de proximité.

L'enquête de notoriété et de comportement, effectuée auprès des clients quatre mois après l'opération Consom'acteurs, montre que près de 60% d'entre eux se souviennent encore avoir participé au jeu-concours.

De plus, les personnes interrogées déclarent pratiquement toutes refuser aujourd'hui, davantage qu'avant, les sacs plastiques.

Du point de vue des commerçants, l'opération a été perçue comme intéressante et a eu le mérite de susciter le débat entre commerçants et clients.

## **Recommandations**

→ l'implication et l'appropriation des objectifs d'une campagne citoyenne par une commune est un facteur de succès certain : elle met à disposition des moyens financiers, logistiques

et assure le soutien politique de l'initiative;

→ éviter les opérations redondantes permet de ne pas induire de confusion auprès du public. Mener, au contraire, une seule grande opération rassemblant un maximum de parties prenantes à la problématique, chacune développant des actions complémentaires, est un gage de réussite et de dynamisme;

→ la réalisation d'une carte des acteurs, avant le lancement de toute autre démarche, permet d'adapter l'approche au contexte spécifique, en ciblant les meilleurs relais vers les citoyens;

→ pour l'instauration et la mise en œuvre d'un groupe de travail, s'appuyer sur les acteurs déjà mobilisés au sein de la commune, dans un cadre existant, est une bonne façon de leur proposer un objectif et de les accompagner pour l'atteindre;

→ le temps consacré à la mobilisation des commerçants doit être suffisant pour permettre une bonne appropriation de la démarche par ceux-ci; un temps d'échange individuel avec du personnel qualifié est nécessaire;

→ rencontrer individuellement le public est très consommateur d'énergie. Une alternative plus efficace est, par exemple, la rencontre des membres d'une association ou d'un club sportif à l'occasion d'une de leurs activités;

→ la durée de l'opération doit être suffisamment longue (trois semaines à un mois est une durée recommandable).

# Réduire l'impact environnemental des organisations en impliquant les travailleurs

La mise en place des EcoTeams traduit la volonté des collectivités publiques partenaires du projet REDUCE de montrer l'exemple au citoyen, en introduisant au sein de leur propre organisation des pratiques permettant de réduire les déchets, mais aussi leur impact global sur l'environnement (consommation d'énergie, d'eau, mobilité...).



*EcoTeam à l'Inspection académique de Douai - SYMEVAD*

En ce qui concerne les déchets, ils peuvent être non seulement issus des activités administratives (principalement le papier), mais également liés aux activités de nettoyage (produits d'entretien), à la gestion des espaces verts, à la consommation de repas dans les locaux des structures... L'objectif de réduction des quantités de déchets au travail suppose donc que les personnes posent des choix différents et modifient leurs comportements quotidiens.

Dans ce cadre, l'expérience montre que la sensibilisation et l'information sont des éléments essentiels, mais non suffisants pour l'adoption pérenne de comportements plus favorables à l'environnement. Un accompagnement spécifique est donc nécessaire pour conduire des employés ou des ouvriers à modifier leur façon de penser et d'agir : c'est ce que propose la méthode EcoTeam.

Utilisée dans plusieurs pays, principalement anglo-saxons, mais aussi dans le nord de la Belgique, cette méthode a pour objectif d'amener les travailleurs à choisir volontairement et librement des comportements favorables au développement durable.

Le processus se déroule avec l'appui d'un animateur et repose sur des techniques d'autonomisation (« empowerment »), en favorisant la créativité, la collaboration, l'enthousiasme et la production de résultats concrets en faveur de l'environnement. La combinaison de ces différents éléments crée les conditions favorables à des changements d'attitude mentale et de comportement.

Pour l'organisation, cette démarche EcoTeam peut également se traduire par des économies financières substantielles.

L'équipe d'Espace Environnement a été formée à la méthode EcoTeam en vue de la transposer et de l'adapter au contexte de la Région wallonne et du Nord de la France, dans le cadre de REDUCE.

## **Un diagnostic des éco-comportements, des réunions de travail participatives**

La mise en place d'une EcoTeam comporte deux étapes :

- un diagnostic des éco-comportements : il s'agit, au moyen d'un questionnaire complété anonymement par chaque travailleur, de faire apparaître les comportements ayant un impact sur l'environnement. L'analyse du questionnaire permet, en outre, de mettre en évidence la proportion des employés prêts à modifier leurs comportements en faveur de

l'environnement, et les thématiques susceptibles d'offrir le plus de possibilité de changement;

- des réunions du groupe de travail EcoTeam à proprement parler.

L'EcoTeam est constituée d'une dizaine d'employés volontaires, issus de différents services, et représentant différentes fonctions en vue de renforcer la cohésion interne et d'améliorer la collaboration entre les services. L'animation du groupe est assurée par un coach externe. Dans le cadre des EcoTeams REDUCE, il s'agissait systématiquement d'un chargé de mission d'Espace Environnement.

Pour chaque thématique abordée, les participants réfléchissent aux actions possibles au sein de l'organisation, pour amener leurs collègues à modifier leurs comportements. Une sélection est ensuite opérée. Il est essentiel que des actions soient mises en place immédiatement, même si d'autres peuvent demander plus de temps ou de moyens. Elles doivent concerner la majorité des employés, afin que l'EcoTeam rayonne au sein de l'organisation.

### L'éco-exemplarité érigée en valeur d'entreprise

La mise en œuvre d'EcoTeams dans les administrations françaises et wallonnes étant une première, le programme ci-dessous a donc été adapté suivant les circonstances particulières rencontrées (voir recommandations *infra*) :

1. Lancement du diagnostic des éco-comportements par voie électronique ou papier, accompagnée d'une présentation rapide des objectifs de l'enquête.

2. Constitution de l'EcoTeam : une sélection des volontaires s'étant manifestés au cours de l'enquête est opérée.

3. Réunion de lancement de l'EcoTeam : cette première prise de contact permet de clarifier les motivations de chacun et d'identifier les problématiques propres à la situation de la structure. Le groupe établit ensuite un projet pour son travail et définit les thématiques qui seront abordées au cours des réunions suivantes.

4. Quatre réunions thématiques : chaque réunion porte sur un thème différent. Une ou deux personnes sont chargées de préparer une présentation générale de la problématique, ainsi que de récolter des données spécifiques à l'organisation. Par exemple, en ce qui concerne les déchets de papier, il s'agit, d'une part, de présenter en quoi la surconsommation de papier est problématique pour l'environnement et, d'autre part, quel est l'état actuel de la consommation de papier dans la structure.

*Vers une mobilité professionnelle durable grâce à l'EcoTeam*



Les membres de l'EcoTeam s'attachent ensuite à proposer des actions pour améliorer les comportements des collègues sur ce thème. Les actions proposées peuvent être de différents ordres : sensibilisation générale, actions techniques ou liées à la gestion, procédures...

Le monitoring des actions a lieu lors de la réunion suivante.

5. Présentation des résultats : l'animateur réalise un rapport sur les activités de l'EcoTeam et le présente à la Direction.

L'ensemble du processus doit se dérouler sur une période de 6 mois. Il s'accompagne de moments de communication interne importants. La communication externe est plutôt envisagée à la fin du projet.

## Résultats

Structure concernée par une EcoTeam	Nombre de participants et type de services concernés	Thématiques abordées	Exemples de pistes d'actions
<b>Artois Comm.</b> <i>Structure de coopération intercommunale</i>	11 (services administratifs)	- transport et mobilité - énergie - déchets	- Installer des réducteurs de débit sur les lavabos et les douches - Donner la consigne d'éteindre son PC pendant les réunions et les pauses
<b>Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin</b> <i>Structure de coopération intercommunale (zone SYMEVAD)</i>	7 (services administratifs)	- papier - mobilité - achats verts - énergie	- Augmenter la proportion de copies recto-verso - Utiliser des clés USB plutôt que des CD-Roms - Mettre en ligne la revue de presse
<b>Inspection Académique du Nord</b> <i>Etablissement public (zone SYMEVAD)</i>	9 (services administratifs)	- papier - déchets - achats - énergie	- Installer des bacs de récupération de papier près des imprimantes ou copieurs - Poser des affichettes pour rappeler les conseils d'économie de papier
<b>Ville de Waziers</b> <i>Municipalité (zone SYMEVAD)</i>	6 (services entretien et technique)	- achats - déchets - eau - énergie	- Réalisation d'un tableau de bord pour suivre l'évolution des consommations d'eau et d'énergie - Diffuser le guide du tri du SYMEVAD - Réaliser un guide des trucs et astuces - Remplacer les lingettes jetables par des chiffons microfibrés
<b>Oupeye</b> <i>Commune (Région wallonne)</i>	14 (services administratifs)	- papier - énergie : électricité - énergie : chauffage - eau	- Informer sur les économies liées aux petits gestes (ex : éteindre les écrans d'ordinateur = X euros) - Augmenter le nombre de bouteilles thermos pour éviter de maintenir les cafetières électriques allumées
<b>Gembloux</b> <i>Commune (Région wallonne)</i>	7 (services administratifs)	- papier - achats, fournitures de bureau - prévention et gestion des déchets - énergie : électricité et chauffage	- Créer un logo propre à l'EcoTeam et informer les collègues - Créer des affiches plus conviviales pour inciter à faire du recto-verso - Répertoire le stock des fiches multiprises avec interrupteur et leur utilisation

## Recommandations

- il est nécessaire d'obtenir un accord explicite et un soutien fort de la Direction et de l'encadrement en amont du processus et de garder ceux-ci informés tout au long du déroulement de l'EcoTeam. Ceci est un facteur clair de succès et de concrétisation des actions envisagées par les membres de l'EcoTeam;
- il est important que l'ensemble du personnel puisse participer au diagnostic initial. Pour ce faire, il peut être utile de prévoir des questionnaires sur papier pour les personnes n'ayant pas accès à internet, ainsi qu'une assistance pour lire et comprendre les questionnaires, le cas échéant;
- un animateur expérimenté doit être présent pour accompagner le groupe;
- un temps suffisant doit être laissé entre deux réunions (4 semaines minimum), afin de ne pas surcharger les agendas des participants et de permettre la préparation adéquate des réunions thématiques;
- gérer ou participer à un groupe de travail regroupant différents profils (administratifs, techniques...) est une difficulté, mais aussi un enrichissement pour tous;
- pour permettre, à terme, une approche comparative (de type benchmarking), dans un esprit d'émulation et non de compétition, entre structures de même type, l'utilisation de questionnaires d'enquête standardisés est essentielle, de même que le respect de la méthode de travail.



*EcoTeam à la Mairie de Waziers  
- SYMEVAD*

# Promouvoir les acteurs des territoires favorisant le réemploi

Lorsqu'un objet arrive en bout de course ou ne semble plus d'aucune utilité, le premier réflexe des consommateurs est souvent de le jeter, alimentant ainsi l'immense masse des déchets ménagers.

Pourtant, indépendamment des économies engendrées, la réutilisation, la location, la réparation, le don ou la revente constituent des moyens non négligeables de minimiser les déchets à traiter par la collectivité.

Ces pratiques permettent, en effet :

- de réduire l'empreinte écologique en prolongeant la vie de toute une série de biens de consommation courante (électroménagers, matériel hi-fi, ordinateurs, meubles, vêtements, chaussures, jouets, etc.);
- d'économiser les ressources et l'énergie en réduisant la pollution dans une logique de développement durable.

Toutefois, et pour des raisons diverses qui tiennent le plus souvent à la méconnaissance de la qualité des services de proximité offerts, le recours au marché du réemploi reste encore aujourd'hui marginal. C'est pourquoi une meilleure information du consommateur sur l'existence et le fonctionnement des circuits de réparation, de location, de don, de revente ou d'achat de biens de seconde main, près de chez lui, est essentielle.

En Europe, plusieurs autorités locales ont choisi de promouvoir auprès de leurs habitants les structures de leur territoire qui facilitent le réemploi. Ces exemples ont inspiré les partenaires de REDUCE, qui ont étudié avec attention les différentes approches, avant de construire leur propre stratégie.

Les partenaires français ont ainsi prioritairement choisi de capitaliser sur les expériences de la Ville-Province de Vienne (Autriche), ainsi que sur les acquis du projet Interreg IIIA « Minidéchets » et de l'Intercommunale belge I.C.D.I. Ils ont organisé une visite d'études à Vienne, ainsi qu'un Groupe de Travail Thématique permettant d'affiner leur réflexion.

Au final, et à la lumière des enseignements issus de la phase de capitalisation, chaque partenaire a décidé de développer un répertoire des structures de proximité permettant de donner, réparer ou réutiliser des objets. Par ailleurs, constatant que les acteurs non-commerciaux du réemploi (associations, structures publiques ou parapubliques, à finalité sociale), bien qu'ils contribuent grandement à une démarche d'utilité publique, souffrent souvent d'une trop faible visibilité par rapport aux sociétés commerciales, il a également été convenu de les mettre en avant à travers ces guides du réemploi.

## Une méthode de travail commune, des outils personnalisés

Une méthode de travail commune aux partenaires a été déterminée sur base du travail de capitalisation, puis validée par les responsables politiques.

Plusieurs grandes étapes peuvent être identifiées :

- recensement initial des structures de proximité, sur base des annuaires téléphoniques et de recherches internet;
- sollicitation des Mairies en vue d'identifier les acteurs du réemploi sur leur commune;

- prise de contact téléphonique pour vérifier l'existence des structures identifiées et déterminer leur champ d'activité aussi précisément que possible;
- rencontres et visites de terrain pour contacter certaines structures fonctionnant sur base de bénévolat et ouverture intermittente;
- sélection des structures à répertorier;
- saisie des informations dans une base de données permettant d'identifier les types d'objets repris ou redistribués par ces structures, le type d'activités pratiquées (réparation, revente, don...) et les horaires d'ouverture précis;
- vérification des données et demande d'accord de publication auprès des structures répertoriées;
- tri des données et mise en forme pour présentation dans un document écrit.

Le répertoire d'adresses s'accompagne de conseils spécifiques pour éco-consommer, non seulement réemployer, mais aussi choisir des biens durables.

Les brochures ainsi réalisées seront diffusées à l'occasion des différentes animations multi-thématiques organisées par les partenaires. Elles seront aussi mises à la disposition du public via les Mairies et à travers le réseau des structures du réemploi répertoriées.

Outre l'impression d'une brochure, qui doit être mise à jour et réimprimée annuellement, certains partenaires ont opté pour la mise en ligne des informations, sous la forme d'un moteur de recherche.

## Résultats

- Réalisation d'un répertoire du réemploi sur le territoire d'Artois Comm., de la Communauté Urbaine de Dunkerque et du SYMEVAD.
- Publication d'une brochure de promotion du réemploi, incluant le répertoire, pour chacune des collectivités. Mise en ligne d'un moteur de recherche pour le SYMEVAD.
- Large diffusion et réédition de la brochure de l'I.C.D.I.

Cette réalisation se veut une première étape, qui servira de base au développement d'actions de proximité visant à créer un élan vers ces structures. Les collectivités envisagent en particulier la mise en place de ressourceries, à plus ou moins long terme.

Brochure « Jeter, c'est dépassé ! »  
- I.C.D.I.



## Recommandations

- la vérification des informations avant de référencer une structure est primordiale : l'annuaire professionnel (Pages Jaunes/Pages d'Or) est, en effet, basé sur des déclarations;
- la validation de l'exactitude des données par les personnes listées dans la brochure est également essentielle;
- les structures dont l'activité « réparation » ou « réutilisation » est principale seront référencées prioritairement;
- les données disponibles doivent être organisées de manière compréhensible par le public (par commune, par type d'objet...);
- l'utilisation de pictogrammes doit permettre un repérage rapide des différents types d'objets concernés;
- la mention de la finalité des structures peut être un atout : certains citoyens se déclarent, en effet prêts à donner plus facilement s'ils connaissent la finalité sociale de la structure;
- la zone géographique couverte par le répertoire peut être élargie aux zones proches du territoire institutionnel visé et habituellement fréquentées par le public ciblé;
- l'utilisation d'une carte peut largement aider à situer les différentes implantations recensées;
- le partenariat de diffusion doit être négocié avec toutes les structures recensées dans la brochure;
- une mise à jour régulière du répertoire étant indispensable, l'outil internet offre de nombreuses possibilités.

Moteur de recherche «réemploi»  
en ligne - SYMEVAD



**E**n Région wallonne, 17% de la population habite un appartement situé dans un immeuble de plus de 10 logements. 7% de la population occupe un logement locatif social.

La vie en appartement génère souvent des contraintes, liées, entre autres, au manque d'espace de stockage pour les biens de consommation courante. Certains messages de sensibilisation liés à la prévention des déchets sont donc particulièrement adaptés à ce type de public.

Ainsi, par exemple, la consommation de l'eau du robinet (plutôt que de grimper les étages avec de l'eau embouteillée et être obligé de trouver un endroit où l'entreposer) ou encore l'achat de produits concentrés (donc prenant moins de place dans les armoires) peuvent trouver un écho favorable auprès des locataires ou propriétaires de logements verticaux.

Par ailleurs, et plus spécifiquement pour ce qui concerne les locataires d'habitations sociales, souvent fragilisés d'un point de vue économique, les conseils de réduction des déchets en lien avec le pouvoir d'achat sont largement audibles.

C'est pourquoi l'Intercommunale I.C.D.I. et Espace Environnement ont souhaité tester, dans le cadre de REDUCE, une méthode d'approche spécifique destinée à sensibiliser ce type de population à la prévention des déchets, dans une dynamique de participation citoyenne et avec le concours de nombreux acteurs locaux maillés en réseau.

Cette expérimentation a été menée dans plusieurs zones de la Région wallonne (territoire I.C.D.I., Marche-en-Famenne, Liège, Dinant), à la fois sur des

logements sociaux et des logements privés.

## Dans les logements sociaux

Une carte des acteurs susceptibles d'être en contact direct ou indirect avec les habitants a été établie systématiquement avant tout travail de terrain.



*Livraison de bouteilles consignées à domicile - I.C.D.I.*

De nombreuses rencontres (avec des représentants de la commune, de la société gestionnaire de l'immeuble visé, des services sociaux, des animateurs de quartier, des services de l'enfance, des médecins du quartier, des associations locales, etc.) sont intervenues, afin de permettre l'élaboration d'un plan d'actions personnalisé, en phase avec la réalité du terrain, et de garantir la bonne collaboration de chacun de ces acteurs, lors de la mise en œuvre des actions, à savoir :

- conférences-débats sur les conseils en matière de prévention des déchets d'emballage;

- diffusion de brochures pratiques (à noter que les brochures avaient été présentées à un échantillon d'une cinquantaine de locataires pour s'assurer que le contenu réponde à leurs attentes et interrogations, puis envoyées par courrier personnalisé par la société de logements à l'ensemble des locataires);
- diffusion, par la société de logement, de lettres mensuelles d'information;
- organisation de conférences-débats auprès de femmes en processus d'alphabétisation, en partenariat avec la société locale de distribution de l'eau;
- tenue de stands de dégustation d'eau du robinet en pied d'immeuble;
- rencontre de jeunes mamans lors des consultations pédiatriques;
- sensibilisation et rencontres régulières des concierges des cités.

### Dans les logements privés

La méthode de sensibilisation choisie s'est surtout basée sur le recueil de témoignages de résidents quant à leurs bonnes pratiques en matière de réduction des déchets.

En personnalisant les témoignages, l'objectif était clairement d'en accentuer le caractère de proximité.

A Charleroi, par exemple, ces témoignages ont fait l'objet d'un affichage mensuel dans le hall d'entrée de l'immeuble et dans l'ascenseur. Outre le « conseil du mois du résident », l'affiche reprenait une photo et les coordonnées du témoin. En fonction des thématiques, un commentaire

plus général était ajouté, directement lié au sujet abordé. Les brochures d'information de l'Intercommunale I.C.D.I. étaient également disponibles en prise volontaire à l'entrée de l'immeuble.

### Résultats

Pour mesurer les changements de comportement suscités par les actions organisées sur les différents sites de logements, une enquête par questionnaire a été utilisée.

Cette enquête a été réalisée à deux reprises auprès des locataires : en début et en fin de projet, de manière à mesurer tout changement de comportement allant dans le sens de la prévention. A l'exception du site de Marche-en-Famenne, le questionnaire a été administré en face-à-face.

Dans l'ensemble des cas, on observe une augmentation nette de certains gestes de prévention (consommation de l'eau du robinet, suppression des sacs jetables) posés par les habitants qui trouvent, en majorité, la démarche entreprise efficace.

Cela étant, une réflexion plus qualitative sur les différents processus mis en place a également été réalisée, amenant à un bilan plus mitigé.

En effet, même si elle a permis de mener un certain nombre d'actions intéressantes, l'adhésion tacite et la bonne volonté des différentes personnes-relais rencontrées dès le début du projet n'ont pas suffi à mobiliser et à fédérer les acteurs de terrain sur le thème de la prévention des déchets.

Les raisons sont principalement les suivantes :

*Une absence de portage politique fort* : l'expérience pilote a été acceptée par les autorités politiques des villes concernées, mais sans qu'elles en soient à l'initiative ni qu'elles se l'approprient. Aucune personnalité politique n'a pris réellement à cœur ce projet.

*Des attentes non rencontrées des instances communales* : lors des rencontres avec les techniciens et acteurs de terrain locaux, la problématique de la propreté publique est apparue comme la préoccupation majeure. La prévention des déchets dans le sens de la réduction à la source apparaissait donc de prime abord comme « secondaire ».

*Une absence de structure fédératrice vers les habitants des logements verticaux* : aucun véritable partenariat n'a pu être monté avec une structure existante, soit parce qu'elle ne fonctionnait pas, soit parce qu'elle ne disposait pas des ressources humaines permettant cette collaboration, ni d'un réel intérêt pour la thématique.

*Un public cible au profil spécifique* :

- sensibiliser les personnes précarisées à la prévention des déchets est difficile (bien que l'accueil réservé aux animateurs soit de qualité), leurs préoccupations premières étant d'ordre économique et non environnemental;
- le recours massif des habitants de logements sociaux aux magasins de type « hard discount » hypothèque l'argumentaire sur les achats malins;
- quant au public des logements privés, il s'est montré beaucoup moins ouvert et accessible, préférant les informations écrites aux rencontres directes avec les animateurs.

## Recommandations

Pour améliorer et/ou généraliser une telle expérience, il serait avisé de rester attentif aux points suivants :

- s'assurer de la motivation réelle des partenaires locaux à s'impliquer dans le projet, de l'existence d'un portage politique fort et, éventuellement d'une implication financière des autorités;
- s'assurer de l'existence d'une personnalité locale, « porte drapeau » du projet;
- s'insérer dans une dynamique existante et intervenir comme support d'information et initiateur de démarches, plutôt qu'animateur de premier plan;
- collaborer avec des professionnels ou bénévoles actifs au quotidien dans les logements sociaux, qui maîtrisent les rythmes et codes propres à ce type d'habitat;
- trouver une porte d'entrée plus concrète à la thématique de la prévention : le tri des déchets, un projet de quartier, etc;
- adapter les thématiques, notamment en vérifiant la pertinence des conseils sur les achats malins. L'eau du robinet est une thématique porteuse, en partenariat avec les acteurs de la santé. La mise en place d'un compostage collectif peut s'avérer intéressante. Les conditions de réalisation sont cependant complexes;
- le contact direct est primordial dans les logements sociaux, alors que l'écrit est à privilégier dans les logements privés.

# L'évaluation



# Évaluer les actions, Les méthodes de travail et les résultats

L'évaluation des programmes de prévention dans leur globalité, ou des actions spécifiques mises en œuvre dans l'application de ces derniers, répond à plusieurs objectifs :

- apprécier dans quelle mesure les objectifs du programme de prévention ont été atteints (qu'ils soient exprimés en quantités de déchets évitées, en réduction de coût de gestion ou en changements de comportements);
- mesurer l'état d'avancement du programme en continu à l'aide de différents indicateurs;
- tester différents outils ou différentes approches en cours de programme de manière à les améliorer en vue de leur généralisation ou de leur application à l'échelle d'un territoire;
- capitaliser l'expérience accumulée sous forme de bonnes pratiques transférables dans d'autres contextes;
- informer les publics visés et les médias des retombées des actions de prévention.

L'évaluation est donc un axe majeur du projet REDUCE. Elle est étroitement liée à la mise au point des méthodes de travail, et s'est construite en différentes étapes, à savoir : le développement d'une méthodologie d'évaluation, la validation de cette méthodologie auprès d'experts, l'expérimentation et l'implantation de la méthode d'évaluation sur les territoires, l'ajustement de la méthode, si nécessaire.

L'objectif déclaré du projet est de minimiser les quantités de déchets ménagers, en développant et en favorisant la prévention des déchets

au niveau des citoyens par des changements de comportement. Deux axes de travail ont ainsi été envisagés : les changements de comportements et le suivi de l'évolution des quantités de déchets ménagers.

## Mesurer l'évolution des comportements sur les territoires

Si un programme d'évaluation se pense dès la conception d'un projet, il est toutefois étroitement lié aux actions et ne peut donc être élaboré complètement avant que celles-ci n'aient été définies.

Dans un premier temps, l'accent a donc été mis sur la définition du processus global, reposant principalement sur une mesure initiale des comportements des habitants des différents territoires concernés par le projet.

A ces fins, une enquête par questionnaire standardisé, mais intégrant les spécificités des contextes locaux, a été réalisée auprès d'un échantillon aléatoire de 400 habitants par zone partenaire. Les résultats ont fourni des indications quant aux actions offrant le plus de potentiel en termes de résultat. Elles ont aussi permis, *a contrario*, d'identifier celles réclamant, *a priori*, plus d'effort.

L'intention initiale des partenaires était de réaliser une enquête identique en fin de projet, de façon à mesurer l'impact global de la campagne territoriale sur les comportements locaux. Cette enquête a toutefois été postposée et remplacée, à ce stade d'avancement du travail de terrain, par des évaluations action par action (voir *infra*). Une mesure globale des changements de comportements ne peut, en effet, s'envisager que lorsqu'une campagne de prévention a atteint un taux de pénétration du territoire suffisamment important, ce



Enquête dans un logement social - I.C.D.I.

qui n'est pas encore le cas pour l'ensemble des zones partenaires.

### Suivre l'évolution des quantités de déchets produits

Une recherche spécifique a été menée par Espace Environnement sur la manière la plus appropriée de suivre l'évolution des quantités de déchets et établir un lien entre cette évolution et les actions de prévention menées sur un territoire donné.

Un outil d'analyse a été développé, pour ce faire, sur base des données disponibles pour la Région wallonne (quantités de déchets par commune et par flux). Il n'a toutefois pas été possible d'établir de façon claire un lien entre les actions menées et l'évolution des quantités de déchets.

Une réflexion sur la transférabilité de cette méthode a été menée avec les partenaires au cours d'un Groupe de Travail Thématique. Celle-ci a abouti aux 2 conclusions suivantes :

- la méthode s'est avérée difficilement transférable car les tournées de col-

lecte organisées par les collectivités françaises ne correspondent pas nécessairement aux zones d'action. Par ailleurs, la typologie des flux collectés ne permet pas d'isoler spécifiquement ceux correspondant aux actions menées (papier et carton sont collectés ensemble). Des méthodes d'évaluation axées sur certains flux prioritaires, et sur le potentiel de réduction de certaines actions, devraient être investiguées;

- un outil de suivi des actions de sensibilisation menées sur le terrain est indispensable pour évaluer l'impact d'un plan territorial de prévention.

Une base de données commune a donc été élaborée. Elle permet d'enregistrer, une par une, les actions de terrain, ainsi qu'une série d'indicateurs s'y rapportant (ex : nombre de participants à une animation, nombre de brochures distribuées...). Cet outil, nommé TISA, est disponible en ligne, et utilisable par tous les partenaires.

Au-delà de ce travail de recueil d'indicateurs, un programme d'évaluation spécifique à chaque partenaire (et plus précisément à chaque action envisagée) a été mis en place. Qu'il s'agisse de notoriété ou de changement de comportement, ce travail va de pair avec la conception des actions elles-mêmes. Espace Environnement a ainsi assisté les partenaires dans l'élaboration de questionnaires, la réalisation d'enquêtes téléphoniques et l'analyse des résultats.

### Capitaliser les bonnes pratiques d'évaluation

Espace Environnement a également entrepris un travail de recensement de ses méthodes d'évaluation, à la fois sur la

notoriété d'un projet, les changements de comportement et l'évolution des quantités de déchets.

Rassemblées dans un « kit d'évaluation », ces méthodes ont été présentées aux partenaires. L'idée était de créer chez les responsables du suivi du projet REDUCE une véritable « culture de l'évaluation ». Le premier résultat attendu était que chacun, lors de la conception d'une action, ait le réflexe de s'interroger sur les moyens de la suivre et d'en évaluer les résultats.

Ce kit, à vocation pratique propose, pour chacune des principales thématiques de prévention, des outils, méthodes et indicateurs d'évaluation.

Les grandes lignes du travail de capitalisation commun ont été validées par les experts du Steering Committee. Une fois le travail plus avancé, celui-ci a été présenté plus spécifiquement aux organismes co-financeurs du projet, compte tenu de l'expertise individuelle des personnes suivant le projet.

En Région wallonne, le « kit d'évaluation » a été intégré à un document intitulé « Méthodologie générale pour la mise en œuvre et l'évaluation de plans locaux de prévention des déchets », destiné aux Communes et Intercommunales.

## Résultats

### En termes de méthode :

- conception d'un kit d'évaluation à l'usage des porteurs de campagnes locales de prévention;
- adaptation du kit pour les communes wallonnes et intégration dans la publication destinée aux porteurs de campagnes communales et

intercommunales de prévention;

- mise au point de fiches-actions pratiques, comportant une série d'indicateurs spécifiques recommandés;
- mise au point d'une méthodologie d'organisation d'enquêtes téléphoniques, avec support d'une base de données en ligne;
- mise au point d'une méthodologie d'analyse des résultats d'enquêtes téléphoniques;
- étude de l'impact des actions de prévention des déchets sur l'évolution des quantités de déchets.

### En termes d'outils :

- nombreux questionnaires d'enquêtes standardisés;
- bases de données en ligne pour la réalisation d'enquêtes téléphoniques;
- base de données en ligne pour le suivi des actions de terrain TISA.

*Base de données en ligne « TISA » - Espace Environnement*

### Quelques exemples d'évaluation d'actions :

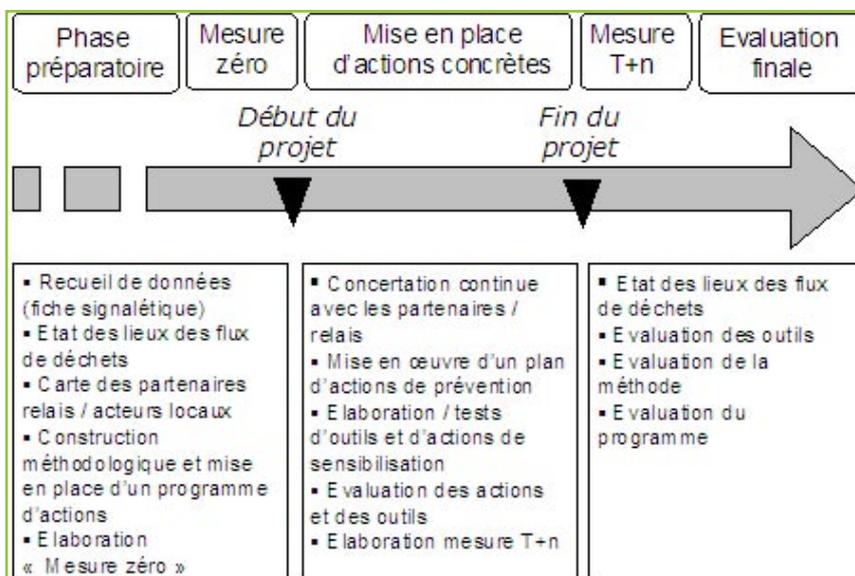
- « mesure 0 » des comportements des habitants des zones partenaires;
- enquête d'évaluation des comportements des habitants de la zone I.C.D.I. et recherche de corrélation avec la qualité du tri observé et les quantités de déchets produites;
- évaluation de la campagne d'engagement citoyen de Fleurus : enquêtes téléphoniques de notoriété et de changement de comportement;
- suivi de l'opération « Carte de fidélité Champion » : analyse des chiffres de vente des produits étiquetés « achats malins »;
- enquête de suivi des conférences d'incitation à la pratique du compostage sur Artois Comm., six mois après, par téléphone;
- enquête d'évaluation de la satisfaction des usagers vis-à-vis de la stratégie d'incitation au compostage à domicile de la CUD, par téléphone;

- enquête d'évaluation de l'impact de conférences-débats sur les comportements des participants, quelques années après, et recherche d'amélioration par la psychosociologie de l'engagement.

### Recommandations

La méthodologie d'évaluation concerne à la fois le projet de prévention dans son ensemble et chaque action, prise isolément. Elle doit être pensée avant le lancement du programme de prévention proprement dit et se poursuivre pendant le déroulement de celui-ci. Le schéma ci-dessous présente les différents éléments d'évaluation en lien avec le déroulement d'un projet.

Méthodologie d'évaluation générale - Espace Environnement



# La plus-value transnationale



# Ouvrir le dialogue avec les producteurs et les distributeurs en matière de consommation durable

La lutte contre le suremballage fait partie des conseils de base en matière de prévention des déchets.

Pour autant, l'expérience acquise par les opérateurs de terrain montre qu'il persiste très souvent, sur le sujet, un véritable « dialogue de sourds » entre producteurs, distributeurs et consommateurs.

De manière schématique, les producteurs et distributeurs de biens de consommation courante déclarent mettre sur le marché des produits issus de l'innovation technologique et prenant en compte les *desiderata* des consommateurs (qu'ils anticipent via des sondages d'opinion, des panels restreints ou par le biais de l'analyse des chiffres de vente des supermarchés). Ils estiment également être moteurs en ce qui concerne le développement d'une offre plus respectueuse de l'environnement.

Séminaire de préparation à Charleroi



Les consommateurs, quant à eux, se positionnent plutôt comme subissant une offre qui leur est imposée et sur la composition de laquelle ils ne ressentent pas avoir de prise, ou très peu. Par ailleurs, une minorité des consommateurs est, encore aujourd'hui, à même de visualiser clairement les efforts entrepris par les producteurs et

les distributeurs en faveur des produits moins emballés.

Sur base de ce constat, les collectivités partenaires de REDUCE ont souhaité initier la création d'une plate-forme transnationale de dialogue entre producteurs, distributeurs et élus.

Cette démarche a pour but premier d'améliorer la circulation des informations et connaissances utiles entre les parties, mais aussi de mieux percevoir les motivations, freins et contraintes de chacun.

De plus, elle offre aux collectivités la possibilité d'élargir leur approche traditionnelle, en ne ciblant pas uniquement le citoyen consommateur comme seul destinataire de messages d'incitation à la réduction des déchets, mais aussi les maillons situés en amont de la chaîne. Elle tente ainsi d'influencer l'offre afin d'augmenter la proportion de produits générant moins de déchets d'emballage.

## Une préparation adéquate comme garantie de qualité du dialogue direct

La qualité du dialogue final ne peut être garantie que par une préparation adéquate.

C'est pourquoi la méthodologie de travail mise en œuvre a intégré, dès le départ, une phase de consultation individuelle des acteurs impliqués. Celle-ci a permis de présenter à chacun, de manière plus détaillée, l'objectif de la démarche, d'identifier les espaces de négociation intéressants pour la rencontre plénière et de motiver les parties prenantes à participer à l'intégralité du processus.

Cette approche concertée permet ainsi

de ne pas transformer un moment de dialogue se voulant constructif en une confrontation stérile, à la fois en termes de contenu et d'actions potentielles à développer. Elle a également l'avantage de faire ressortir de façon claire les contradictions, mais aussi les convergences de discours entre les différents interlocuteurs pressentis pour le dialogue.

De nombreux acteurs du monde de la production et de la distribution ont été approchés, à savoir Henkel, Procter & Gamble, Auchan, Casino, Carrefour (France et Belgique), Champion, Leclerc... ainsi que les fédérations qui les représentent et les éco-organismes (FOST Plus, Eco-Emballages). Certaines de ces rencontres ont été filmées.

De manière évidente, leur intérêt pour la problématique « réduction des emballages » est réel et la volonté de participer, d'une manière ou d'une autre, à ce processus de dialogue, avérée.

En parallèle, les représentants politiques des collectivités partenaires de REDUCE ont également été « mis en condition » pour le dialogue final. Un séminaire de préparation a ainsi été organisé à leur attention.

Cette journée visait spécifiquement à leur permettre d'appréhender plus directement la problématique à l'ordre du jour du dialogue direct et de mieux prendre conscience du « champ des possibles » en matière d'action politique pour la promotion de la consommation durable.

Une conférence sur les enjeux, contraintes, rapports de force, relation au consommateur, nature et variété de l'offre, aspects économiques et logistiques du secteur de la distribution leur a été proposée en matinée, suivie par une visite

de l'exposition « Supermarché d'Europe 1957-2007 ».

### Quatre motions thématiques

L'après-midi a été consacré au travail en atelier, sur base des acquis du matin.

Les élus partenaires ont ainsi décidé de traduire leurs interrogations ou interpellations sous la forme de 4 motions thématiques, à savoir :

- l'optimisation de l'information du consommateur (en ce compris l'étiquetage des produits);
- la question de l'ajustement offre/demande en matière de produits moins emballés;
- l'éventualité d'une responsabilité élargie du producteur de type incitatif pour la réduction des déchets;
- le développement d'une éco-conception raisonnée, en lien avec les schémas de gestion développés par les collectivités gestionnaires des déchets, en aval de la consommation.

Chacune de ces motions sera défendue par l'un des partenaires, lors du dialogue direct. L'occasion sera ensuite donnée aux représentants des producteurs, distributeurs et organismes de reprise de répondre, en étayant leur argumentation par des exemples concrets. Une discussion générale s'ensuivra, qui devra déboucher sur des pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre à tous les niveaux de la chaîne de production-distribution-consommation de biens.

A l'heure d'écrire ces lignes, la réunion de dialogue direct, prévue au début du mois de décembre 2008, n'avait pas encore eu lieu. Nous ne saurions donc présager de ses résultats, ni formuler, à ce stade, de recommandations suffisamment pertinentes.

Fin décembre, le compte-rendu de cette journée sera disponible en ligne sur le site du projet : [www.reduce.be](http://www.reduce.be)

# Développer un pool transnational de compétences

L'un des objectifs opérationnels de REDUCE a été de mettre en place une plate-forme transnationale de compétences en matière de prévention des déchets. Il s'agit d'un réseau d'acteurs disposant de compétences diverses et complémentaires, ayant recours les uns aux autres en cas de nécessité.

Ce réseau informel, basé sur une culture commune de la prévention et sur une réelle coopération opérationnelle, a, dans un premier temps, eu pour socle les responsables de projet directement impliqués dans REDUCE.

Ensuite, en fonction des besoins du projet, le réseau a été étendu à d'autres types d'acteurs (animateurs de terrain, experts européens, personnes-ressources...).

Au final, le réseau incarne la coopération transnationale. Il s'est développé pendant toute la durée du projet, et permettra d'en pérenniser les effets, bien au-delà de sa fin. En effet, la coopération transnationale ne s'arrête pas avec la fin administrative d'un projet et des subventions qui lui sont allouées. Le soutien européen permet

simplement d'en expérimenter tout l'intérêt et de découvrir ses bénéfices, parfois inattendus.

## Poser les bases d'une réelle coopération

La première étape a consisté à poser les bases communes de la coopération entre les partenaires, en s'assurant qu'ils partagent une connaissance équivalente de la problématique, et s'entendent sur les objectifs à atteindre ensemble.

Plusieurs actions ont permis de réaliser cet objectif initial :

- l'organisation d'un Steering Committee, comité d'experts européens, ayant pour rôle de suivre la réalisation du projet et de conseiller les partenaires;
- l'organisation de visites en Belgique, pour faire découvrir concrètement aux élus et techniciens français et anglais les types d'actions pouvant être menées pour sensibiliser à la prévention des déchets;
- l'information et l'implication des élus tout au long du projet;
- la capitalisation des méthodes de travail des partenaires et des bonnes pratiques européennes, à travers des études de cas, des fiches de capitalisation, le recueil de témoignages filmés;
- l'échange d'expériences et la formation des partenaires, par le biais de réunions de coordination transnationale et de séminaires transnationaux.

Séminaire transnational à Douai



## Transférer durablement les bonnes pratiques

Pour passer à la mise en œuvre concrète et s'appropriier les approches et les méthodes jugées intéressantes, le seul échange d'information n'est pas suffisant. Plusieurs modes de coopération ont donc été développés, afin de permettre un véritable transfert des bonnes pratiques entre les partenaires :

- l'accompagnement individuel de chaque partenaire par Espace Environnement, pour appuyer l'élaboration des différents programmes de travail, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de terrain;
- les GTT (Groupes de Travail Thématiques) : ces ateliers visaient à approfondir une thématique ou une méthode spécifique, en s'appuyant sur le témoignage d'acteurs expérimentés, au sein ou à l'extérieur du partenariat, et à dégager, avec les témoins et les partenaires, des recommandations utiles à la mise en place d'actions similaires sur les territoires;
- les ACT (Ateliers de Consolidation des Tests) : limités à la seule participation des partenaires du projet, ils permettaient à ceux-ci de présenter leurs retours d'expériences pilotes. Les échanges étaient l'occasion de rechercher des pistes d'amélioration pour la généralisation des actions;
- des formations pratiques, comme appui au travail de terrain, et ciblant de façon différenciée les personnes concernées sur chaque territoire partenaire, qu'il s'agisse d'agents de la collectivité ou de leurs partenaires locaux.



## Résultats

*GTT « compostage » à Dunkerque*

Des liens forts et durables se sont tissés à différents niveaux de coopération :

- entre les responsables du suivi de REDUCE des différents organismes partenaires;
- entre les chargés de mission d'Espace Environnement et les opérateurs de terrain des différents organismes partenaires (agents internes ou prestataires extérieurs);
- entre les responsables du suivi de REDUCE et les experts et formateurs rencontrés, ressources de savoir et de savoir-faire;
- entre les agents de terrain des différents organismes partenaires et des experts ou formateurs sur des thématiques spécifiques;
- entre les élus des différents partenaires;
- entre les organismes partenaires et les co-financeurs de REDUCE, offrant ainsi la possibilité de démultiplier l'impact du projet.

La coopération transnationale est donc source mutuelle d'enrichissement, d'inspiration, de connaissance et de savoir-faire. Grâce à celle-ci, les partenaires sont montés en compétence, et en autonomie, mais ils sont également mieux à même de co-produire des solutions innovantes et originales.

La diversité des approches culturelles d'un tel partenariat – même avec une proximité géographique telle entre la France et la Wallonie - incite fortement à la remise en cause de ses propres fonctionnements. Ces questionnements permettent parfois de débloquer ou de dynamiser des processus internes ou externes, alors que le partenaire n'aurait sans doute pas été en mesure d'obtenir de tels résultats s'il avait conservé son mode de raisonnement culturel habituel.



*Formation au compostage conjointe pour les agents de la CUD et d'Espace Environnement*

Le réseau transnational REDUCE servira d'appui à la poursuite de l'implémentation de campagnes territoriales de prévention sur les territoires partenaires, et en Europe du Nord-Ouest. Il ouvre aussi des perspectives neuves de développement et de coopération, sur des thématiques

innovantes et intégrant de façon constante de nouveaux agents d'expertise.

## Recommandations

Les bases d'une coopération constructive et solide sont les suivantes :

- le professionnalisme et la fiabilité : respecter ses engagements, les dates de réunion prévues, les délais fixés;
- des rencontres fréquentes pour se connaître : découvrir les différents univers professionnels et culturels des partenaires;
- la convivialité : donner envie de s'investir dans la coopération;
- l'apprentissage mutuel : permettre à chacun de monter en compétences;
- l'échange : reconnaître et s'approprier les bonnes idées des autres et partager les siennes;
- le travail en concertation : rechercher le consensus, pour déboucher sur des actions fortes;
- la flexibilité : s'adapter aux réalités locales.

**À** l'échelle de l'Europe du Nord-Ouest, le projet REDUCE peut être considéré comme un laboratoire d'idées, une véritable zone pilote, permettant de tester et de mettre en œuvre des méthodologies nouvelles en matière de réduction des déchets.

Le Programme Interreg IIIB a, en effet, offert aux partenaires un cadre structurant et propice au développement d'activités innovantes, voire exploratoires, doublé d'une source de financement non négligeable, issue à la fois des fonds européens FEDER et des cofinancements régionaux (Région wallonne, Région Nord-Pas de Calais et Délégation Régionale Nord-Pas de Calais de l'ADEME).

En contrepartie, ces Régions ont bénéficié de retours d'expériences inédits, qu'elles pourront alors adapter, valider et exploiter à plus large échelle, en les incluant dans leurs stratégies de territoire respectives.

Par ailleurs, et grâce à leur implication réelle et concrète dans les différentes étapes de déroulement de REDUCE, les Régions ont été en capacité, tout au long du processus, d'interagir en réorientant le travail des partenaires, lorsque cela s'est avéré nécessaire. Elles ont en permanence mis le projet en perspective par rapport aux politiques environnementales menées aux échelles régionales, nationales et européenne.

## **Interactions avec les politiques de la Région Nord-Pas de Calais**

Le Conseil Régional Nord-Pas de Calais et la Délégation régionale de l'ADEME, cofinanceurs du projet REDUCE à travers le FRAMEE (Fonds Régional d'Aide à la Maîtrise de l'Energie et de l'Environnement), considèrent aujourd'hui les poli-

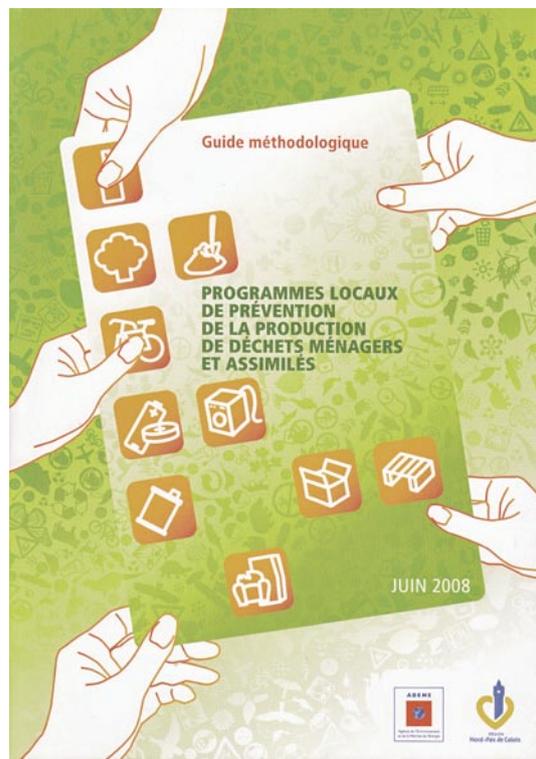
tiques de tri comme bien implantées au niveau régional. La volonté affichée, en soutenant le projet REDUCE, était donc d'aller plus loin, en soutenant le développement d'initiatives de réduction des déchets à la source, en lien avec les comportements des consommateurs.

En apportant leur soutien, dès 2002, aux collectivités engagées dans le cadre du projet Interreg IIIA Minidéchets, ils avaient déjà affirmé leur volonté d'être une région pionnière sur la prévention des déchets. Avec le projet REDUCE, la démarche se poursuit, en s'enrichissant d'une démarche méthodique, orientée autour de l'élaboration de plans stratégiques territoriaux multithématiques et pluriannuels.

Au départ, les principales attentes du FRAMEE à l'égard de REDUCE étaient centrées sur le partage, l'échange d'expériences et la mise en place progressive d'un réseau d'expertise en matière de prévention. Au fil de la concrétisation du projet, et au travers d'activités telles que la formation de guides composteurs, la réalisation d'outils de sensibilisation (guides du réemploi, par exemple), la mobilisation d'acteurs de la société civile ou encore la mise en place d'indicateurs d'évaluation, un véritable argumentaire en faveur de la réduction des déchets s'est peu à peu mis en place.

En parallèle à REDUCE, et afin de favoriser l'élan vers des actions territoriales mieux pensées et plus structurées dans le temps, l'ADEME et la Région Nord-Pas de Calais ont initié une mission d'accompagnement de 5 collectivités locales pilotes. L'ambition était de les aider à concevoir une stratégie de réduction des déchets à 3 ans. Effectué par Espace Environnement, ce travail d'accompagnement individuel et en réseau s'est évidemment nourri des avancées du projet REDUCE, notam-

Guide méthodologique - ADEME et Conseil Régional Nord-Pas de Calais



ment pour ce qui concernait la capitalisation des méthodes de travail et des bonnes pratiques, mais aussi la démarche méthodologique globale, basée sur la mise en place d'expériences pilotes avant généralisation.

Dans ce contexte, un guide méthodologique a été réalisé, qui peut être considéré comme un véritable produit issu de la collaboration entre une mission régionale et le projet européen. Ce document est aujourd'hui disponible à toute collectivité française gestionnaire de déchets, désireuse d'initier sur son territoire une campagne de prévention des déchets. Il est également disponible en ligne sur le site internet du projet ([www.reduce.be](http://www.reduce.be)).

En contrepartie, le projet REDUCE a également retiré des bénéfices de cet accompagnement. Suite au départ du partenaire britannique Waste Watch, en 2006, 3 des 5 collectivités concernées ont intégré le partenariat transnational.

Par ailleurs, la mise en réseau et

l'accompagnement individuel des partenaires français par le chef de file ont été renforcés, avec notamment l'appui régulier des représentants du Conseil Régional et de l'ADEME. Ainsi, nombre de solutions innovantes ont pu être coproduites, en ligne avec le développement des politiques menées en Région Nord-Pas de Calais.

Par ailleurs, le FRAMEE a également lancé une étude sur le secteur de la réparation en Région Nord-Pas de Calais, inspiré notamment par l'expérience de la Ville-Province de Vienne (Autriche) étudiée dans REDUCE. Ce projet vise à mieux connaître l'état de santé du secteur, et à identifier ses besoins pour se développer, particulièrement en matière de formation.

Le projet REDUCE a aussi offert l'opportunité de décliner sur le territoire régional, une opération « Foyers Témoins ». Basée sur la méthodologie proposée par l'ADEME au niveau national, l'approche a toutefois été enrichie d'autres expériences européennes, et de la réflexion globale de REDUCE. La thématique de la lutte contre le gaspillage alimentaire, par exemple, y a été introduite avec succès, si l'on considère les résultats obtenus par les familles impliquées. Dans la continuité, le Conseil Régional et l'ADEME ont proposé et mis en place, depuis septembre 2008 deux nouvelles opérations « Foyers Témoins » sur les autres collectivités partenaires de REDUCE.

Enfin, à l'issue du projet REDUCE, la volonté du Conseil régional et de l'ADEME, anticipant ainsi la dynamique nationale issue de la Loi Grenelle, est clairement d'entrer dans une phase de généralisation des plans de prévention des déchets, à l'échelle régionale.

En parallèle, et s'inspirant des expériences d'accompagnement en matière de prévention, l'ADEME et le Conseil Régional soutiennent également, depuis 2008, l'accompagnement de 7 territoires pour l'élaboration de leur Plan Climat Territorial. L'articulation des démarches est un enjeu à court terme des politiques régionales.

### Coopération avec la Région wallonne

La Région wallonne encourage, depuis 1998, les actions locales de prévention des déchets, à travers un soutien financier accordé aux Communes (avec délégation possible aux Intercommunales de gestion des déchets) et, *a contrario*, une sanction financière en cas de production trop importante de déchets résiduels.

Dans ce contexte, elle a commandé différentes études destinées à évaluer précisément les résultats liés à la mise en œuvre de ces actions. Toutes ont mis en évidence le manque régulier d'objectifs précis, d'indicateurs de performance mesurables, et, de manière générale, de suivi des données statistiques.

En parallèle, et souhaitant ainsi anticiper la transposition de la nouvelle Directive européenne prévoyant la mise en place de plans locaux de prévention, la Région wallonne a, elle aussi, décidé d'apporter son soutien aux organisations engagées dans des programmes européens proposant une réflexion sur la réduction des déchets.

Après Minidéchets (qui avait également reçu le soutien de la Région wallonne, de 2002 à 2007), le projet REDUCE, qui ambitionnait la détermination de méthodologies d'élaboration, de transfert et d'évaluation de stratégies structurées de prévention, s'accordait

donc particulièrement bien avec ce positionnement régional.

Il a ainsi été fait appel à l'expertise d'Espace Environnement dans le cadre du processus de rédaction des « Axes directeurs de prévention des déchets ménagers et assimilés en Région wallonne », porté par le Cabinet du Ministre de l'Environnement et l'Administration régionale en charge de la problématique des déchets, et auquel bon nombre de référents régionaux et fédéraux ont été associés<sup>1</sup>.

Par ailleurs, la refonte de l'Arrêté du Gouvernement wallon, octroyant les subventions aux pouvoirs subordonnés en matière de prévention des déchets (en application à partir du 01/01/09), a été assortie de la production d'outils pratiques. Ceux-ci sont destinés aux Communes et Intercommunales, afin de les aider dans la mise en œuvre de leurs nouvelles obligations réglementaires

Réunion du Steering Committee à Bruxelles



<sup>1</sup> Intercommunales de gestion des déchets, bureaux d'études, associations, universités, Région bruxelloise, Région flamande, ministères fédéraux, Union des Villes et Communes de Wallonie, ACR+, représentants des milieux économiques... Le processus a été piloté par le Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs (CRIOC) pour le compte de la Région wallonne.

(notamment en termes de choix des actions de prévention -en lien avec les Axes directeurs évoqués supra-, d'articulation des actions entre elles, dans le cadre d'une stratégie structurée et pérenne, et d'évaluation).

Espace Environnement a été mandaté pour produire les publications suivantes :

- une « Méthodologie générale pour la mise en œuvre de plans locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés »;
- un « Kit d'évaluation pour plans locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés »;
- des fiches-actions, pour la mise en œuvre pratique au niveau communal ou intercommunal.

Le know-how issu du projet REDUCE a très largement contribué aux contenus développés dans ces documents de référence.

Plus globalement, et avec le recul issu de sa contribution aux projets Minidéchets et REDUCE, la Région wallonne considère l'implication dans des projets européens comme :

- favorisant les échanges entre collectivités territoriales et Régions de différents pays d'Europe;
- permettant de mettre en œuvre des actions innovantes au travers de dynamiques locales;
- complétant la réflexion sur les actions pertinentes à mener au niveau local et sur les indicateurs d'évaluation qui s'y rapportent.

Dans ce contexte, au-delà du projet REDUCE mais directement inspirée par ses acquis, la Région wallonne souhaite aujourd'hui mettre en place une plate-forme d'expertise en matière de prévention. L'une des questions à examiner pourrait être la considération d'indicateurs économiques dans la prise de décision relative à la pertinence d'actions de prévention sur un territoire donné.

Au sujet de l'influence du projet Reduce sur les politiques régionales en matière de prévention des déchets, des interviews d'Hervé PIGNON, Délégué régional de l'ADEME Nord-Pas de Calais et de Martine GILLET, Région wallonne (Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement) sont disponibles sur le site internet [www.reduce.be](http://www.reduce.be) et sur le DVD produit dans le cadre du séminaire de clôture du projet.

Entamé en 2004, le projet Interreg IIIB REDUCE, fruit d'un partenariat rassemblant des collectivités et des associations de France, de Belgique et du Royaume-Uni, s'est voulu une réponse innovante aux problématiques liées à la capitalisation, au transfert et à la reproduction d'expériences réussies pour la mise en place de campagnes territoriales de réduction des déchets.

Découvrez dans ces pages les actions marquantes réalisées dans le cadre du projet, leur évaluation ainsi que la plus-value de cette collaboration transnationale.

### Contacts utiles :

#### Espace Environnement

Sophie MARGULIEW  
rue de Montigny 29  
B-6000 Charleroi  
Tél. : 00 32 (0)71 300 300  
E-mail : [prevention@espace-environnement.be](mailto:prevention@espace-environnement.be)  
Site web : [www.espace-environnement.be](http://www.espace-environnement.be)

